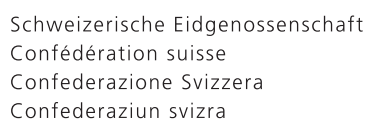


Recommandations de la CFEJ



Département fédéral de l'intérieur DFI
Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse CFEJ

Impressum

Éditrice

Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse CFEJ

Renseignements

Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse

c/o Office fédéral des assurances sociales

Effingerstrasse 20, CH-3003 Berne

Tel. +41 58 462 92 26

E-Mail: ekkj-cfej@bsv.admin.ch

www.cfej.ch

Berne, mai 2023

Formes de participation politique et motivation des jeunes à s'engager

Recommandations de la CFEJ

Notre conception de la politique et de l'action politique influence l'image que nous nous faisons de l'engagement politique de la jeunesse. L'étude « Formes de participation politique et motivation des jeunes à s'engager » (en allemand avec résumé en français), réalisée sur mandat de la CFEJ et publiée fin 2022, se base sur une compréhension large de la participation politique, qui inclut explicitement les formes de participation non institutionnelles et les formats numériques. Toutes ces formes de participation sont ouvertes à l'ensemble des jeunes, même à celles et ceux qui n'ont pas le droit de vote et d'éligibilité. En font partie les conseils de classe et les parlements des jeunes, un projet participatif pour la construction d'une piste cyclable, un festival culturel sur le thème du racisme ou un échange avec des personnes issues de la politique locale, mais également la formation d'opinion dans le cercle amical, la consommation responsable, la participation à des manifestations ou la récolte de signatures. La participation politique des jeunes est donc très diversifiée.

La motivation à s'engager politiquement dépend du sujet, de l'intérêt personnel et du fait de se sentir concerné. Souvent, il suffit d'une impulsion, d'un moment de déclic, de l'encouragement d'une personne de référence, pour trouver la motivation de s'engager pour la première fois. Des facteurs structurels, tels que la langue, le statut socio-économique et le niveau d'éducation des parents jouent un rôle à cet égard, tout autant qu'exercent une influence des facteurs personnels, comme des conditions de vie qui changent rapidement ou la peur du harcèlement.

Les jeunes de 12 à 27 ans ayant participé à l'étude souhaitent que l'éducation à la citoyenneté soit renforcée et qu'elle transmette non seulement des connaissances, mais aussi les compétences jugées nécessaires pour s'impliquer activement en politique. Exercer ces compétences requiert des espaces sécurisants pour apprendre et pour participer, où le fait de ne pas (encore) savoir ainsi que la diversité des opinions sont acceptés, y compris par les figures d'autorité comme le personnel enseignant ; des espaces où il est possible d'acquérir de l'expérience. Cela favorise le sentiment d'efficacité personnelle, aussi appelé auto-efficacité, et motive donc à continuer à participer.

La CFEJ considère également qu'il est important et décisif d'éveiller l'intérêt des jeunes pour les sujets et les structures politiques. Elle partage en outre l'avis des chercheuses et des chercheurs selon lequel il incombe à la politique et à la société, d'une part, de reconnaître l'action politique existante et diversifiée des jeunes en tant que telle, et, d'autre part, de leur offrir également des possibilités de participation proches de leur quotidien et adaptées à leur cadre de vie.

Sur la base des résultats de l'étude, la Commission a élaboré les recommandations suivantes pour promouvoir et renforcer la participation politique des jeunes.

Lien vers le rapport sur le site de la CFEJ :



Quelles sont les recommandations ?

Les jeunes doivent avoir la possibilité de participer directement dans leur cadre de vie, et voir ce qu'il advient de leurs contributions. Les possibilités de participation renforcent l'auto-efficacité. Il est donc important que la participation politique des jeunes soit reconnue et valorisée et que des espaces adéquats lui soient dédiés.

1. Éveiller l'intérêt pour la politique

- **Mettre en évidence les interdépendances :** Pour que les jeunes comprennent mieux la politique, il faut leur montrer quelle influence elle a sur leur vie, par exemple en illustrant le lien entre les dossiers politiques (par ex. le climat ou la pauvreté) et le vécu des jeunes. Le meilleur moyen d'y parvenir, c'est à l'aide d'exemples proches de la vie quotidienne (tels que par ex. les débats sur la consommation responsable).
- **Informier sur les possibilités de participation :** La récolte de signatures, les parlements des jeunes, le droit des jeunes à déposer une motion ou une pétition, le lancement et l'appui de débats entre pairs (par ex. dans le cadre de forums de débat ou d'échanges thématiques) ainsi que la promotion de l'engagement citoyen peuvent stimuler l'intérêt des jeunes pour la politique. Il faut informer les jeunes de ces possibilités.
- **Créer un cadre motivant :** L'octroi de droits de participation démocratique, c'est-à-dire l'extension du droit de vote à d'autres groupes de population ou l'introduction d'un article sur la participation au niveau communal ou cantonal, a aussi valeur de symbole et montre aux personnes concernées qu'elles sont pleinement reconnues comme actrices de la démocratie.

2. Transmettre des connaissances et développer des compétences dans un contexte sécurisant

- **Enseigner l'éducation à la citoyenneté :** L'éducation à la citoyenneté comprend la transmission de connaissances sur la politique et le développement des compétences nécessaires pour y participer. Les jeunes ont besoin d'espaces où apprendre la participation politique et s'y exercer.
- **Apprendre des compétences sociales :** Respecter les opinions divergentes, gérer la critique, savoir et vouloir débattre dans le sens d'un compromis, mais aussi avoir de l'empathie sont des compétences importantes à promouvoir. Les jeunes doivent apprendre à s'impliquer de manière démocratique dans la société.
- **Développer des compétences numériques :** L'esprit critique, l'utilisation des sources, la détection des fausses informations et la conscience de la dynamique des bulles de filtre sur les réseaux sociaux sont des compétences fondamentales pour évoluer dans le monde des médias. Ces compétences incluent également la capacité à communiquer activement des contenus via des canaux numériques.

3. Créer de réelles possibilités de participation

- **Promouvoir la participation dès la petite enfance :** La participation des enfants et des jeunes à tous les thèmes et à toutes les décisions qui les concernent ouvre des espaces pour apprendre la participation politique. Des méthodes adaptées à l'âge des enfants permettent de créer, dès la petite enfance, des possibilités de participation propices à l'acquisition de compétences.
- **Rendre visibles les résultats :** Les résultats des projets participatifs (par ex. des projets de participation dans l'espace public), mais aussi des décisions prises dans des situations de la vie quotidienne (par ex. lors de la planification commune de loisirs) doivent être rendus et être visibles. Cette approche a un effet positif sur l'auto-efficacité des personnes participantes et favorise l'engagement.
- **Élargir le droit de vote :** Si leur voix compte au même titre que les autres dans le processus de vote, les jeunes auront davantage de motivation à s'informer et à s'engager. L'âge du droit de vote doit être abaissé à 16 ans.

Où ? (cadres et espaces d'apprentissage)

L'éveil des jeunes à la politique au sein du foyer familial est fortement influencé par le niveau de formation et l'intérêt des parents. Afin d'encourager la participation politique des enfants indépendamment de ces inégalités, il faut qu'il existe suffisamment de possibilités en dehors de la famille pour acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à l'engagement politique.

1. À l'école (éducation formelle)

- **Renforcer l'éducation à la citoyenneté dans les plans d'études :** La connaissance des structures et des processus politiques, les compétences politiques ainsi que l'intérêt pour la politique sont déterminants pour la participation politique. L'école permet d'atteindre la plupart des jeunes assez tôt et de la même manière.
- **Former le personnel enseignant à l'éducation à la citoyenneté :** La transmission de connaissances et de compétences politiques renforce la capacité des jeunes à s'engager en politique. Pour que le personnel enseignant dispose des moyens pour le faire, l'éducation à la citoyenneté doit être un élément important de leur formation et de leur formation continue. Un engagement clair en faveur du consensus de Beutelsbach renforce le rôle du corps enseignant.
- **Fournir un espace de vie scolaire participatif :** Même en dehors des cours, l'école peut servir d'espace à la participation. Les conseils de classe, les parlements d'élèves, une culture scolaire participative entretenue activement et collectivement permettent des expériences importantes d'auto-efficacité.

2. Dans le cadre d'activités et de structures extrascolaires (éducation non formelle et informelle)

- **Créer des offres de participation extrascolaires :** Les jeunes doivent aussi pouvoir apprendre et expérimenter l'engagement politique en dehors de l'école. Cela peut se faire par l'organisation de débats dans des centres de rencontre pour jeunes, en favorisant la participation dans les clubs sportifs ou par la confrontation à des thèmes politiques. De telles offres doivent être créées en connaissance de cause.
- **Profiter des événements :** Les festivals culturels ou autres rencontres de jeunesse permettent de rendre les thématiques politiques accessibles aux jeunes, en montrant les rapports entre ces questions (comme le racisme ou le sexisme) et leur propre vie. De plus, ces événements permettent un engagement flexible et temporaire.
- **Promouvoir les canaux institutionnalisés en extrascolaire :** Les parlements et conseils de jeunes, les échanges entre jeunes et milieux politiques et/ou administratifs ou la participation aux processus de planification communaux permettent aux jeunes de faire valoir leurs opinions. À cette fin, on peut créer de nouveaux canaux participatifs ou utiliser ceux qui existent déjà pour impliquer activement les jeunes.

Comment ? (dans quelles conditions)

La participation politique des jeunes est très diversifiée (par ex. consommation responsable), flexible (par ex. formats de participation numériques), guidée par l'intérêt (par ex. réchauffement climatique), axée sur des thèmes et des préoccupations spécifiques (par ex. formation) et devrait être reconnue et valorisée comme telle. Cette valorisation a un effet motivant sur l'engagement des jeunes

1. Respecter la réalité des jeunes et leur ouvrir les portes

- **Créer des offres limitées dans le temps et faciles d'accès** : La formation et la scolarité accaparent grandement les jeunes, qui disposent de peu de temps libre. Les offres de participation politique doivent en tenir compte et avoir lieu lorsque les jeunes (par ex. en apprentissage) ont le temps et/ou être de durée limitée.
- **Renforcer les formes numériques de participation** : Les formats numériques facilitent l'accès aux offres de participation politique pour certaines catégories de personnes (par ex. celles souffrant de phobies sociales ou à mobilité réduite). Il est important que l'ensemble des jeunes aient l'opportunité de s'engager politiquement.
- **Employer un langage simple et compréhensible** : La matière à étudier, le matériel de vote, les informations sur la politique, etc. doivent être rédigés dans un langage simple et adapté à l'âge. Le mode de diffusion doit être multiple et varié. L'utilisation d'un langage simplifié permet de rendre les informations et les thématiques politiques accessibles à un groupe cible plus étendu.

2. Permettre une participation sérieuse et utile dans tous les domaines qui concernent les jeunes

- **Créer des structures contraignantes** : La consultation, la participation et la codécision des jeunes doivent reposer sur un engagement clair des personnes responsables à intégrer ces opinions dans le processus décisionnel. Pour ce faire, elles doivent mettre en œuvre des structures et des procédures participatives contraignantes, par exemple dans le domaine de l'aménagement du territoire dans les communes ou lors de la définition d'objectifs stratégiques en matière de politique de l'enfance et de la jeunesse au niveau communal ou cantonal.
- **Promouvoir une participation axée sur les besoins et les intérêts** : Les jeunes font partie de la société, les décisions (politiques) les concernent donc aussi forcément. Inclure systématiquement les jeunes dans tous les domaines favorise leur engagement et leurs capacités à s'impliquer dans le fonctionnement de la société.
- **Définir un cadre clair** : La participation nécessite un cadre clairement défini, du temps et la volonté de prendre en compte les préoccupations des (jeunes) personnes impliquées dans la prise de décision. Un cadre clair définit de manière transparente les possibilités de participation et le degré d'influence sur les décisions qui seront prises.

Et pour finir...

Appliquer des méthodes de recherche participatives

Tout au long du processus d'enquête, l'étude a appliqué différentes méthodes pour impliquer les jeunes de manière participative. Cette stratégie a permis d'intégrer leurs préoccupations et thématiques. Ainsi, les jeunes n'étaient pas seulement « l'objet de l'étude », mais se sont également vu octroyer un pouvoir de définition et ont pu présenter activement leurs perspectives. Cette approche a permis d'apporter de nouveaux éclairages, notamment sur les thèmes que les jeunes jugent importants.

- Dans le cadre d'une étude visant à examiner les opinions et les préoccupations des jeunes, il vaut la peine de recourir à des méthodes de recherche participatives.

QUOI

OÙ

COMMENT

Éveiller l'intérêt pour la politique

- Mettre en évidence les interdépendances
- Informer sur les possibilités de participation
- Créer un cadre motivant

À l'école (éducation formelle)

- Renforcer l'éducation à la citoyenneté dans les plans d'études
- Former le personnel enseignant à l'éducation à la citoyenneté
- Fournir un espace de vie scolaire participatif

Transmettre des connaissances et développer des compétences dans un contexte sécurisant

- Enseigner l'éducation à la citoyenneté
- Apprendre des compétences sociales
- Développer des compétences numériques

Dans le cadre d'activités et de structures extrascolaires (éducation non formelle et informelle)

- Créer des offres de participation extrascolaires
- Profiter des événements
- Promouvoir les canaux institutionnalisés en extrascolaire

Créer de réelles possibilités de participation

- Promouvoir la participation dès la petite enfance
- Rendre visibles les résultats
- Élargir le droit de vote

Respecter la réalité des jeunes et leur ouvrir les portes

- Créer des offres limitées dans le temps et faciles d'accès
- Renforcer les formes numériques de participation
- Employer un langage simple et compréhensible

Permettre une participation sérieuse et utile dans tous les domaines qui concernent les jeunes

- Créer des structures contraignantes
- Promouvoir une participation axée sur les besoins et les intérêts
- Définir un cadre clair

Et pour finir: Appliquer des méthodes de recherche participatives

La CFEJ demande que la politique et la société **reconnaissent** l'action politique existante et diversifiée des jeunes en tant que telle et leur offrent des **possibilités de participation proches de leur quotidien**.

